

# BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

## TRANSACTION VENTE

Tarifs applicables au 01/11/2021

### TRANSACTION VENTE

- Pour un prix de vente inférieur ou égal à 50 000.00 € : % TTC du prix de vente avec une rémunération forfaitaire minimale de 4 500.00 € TTC.
- Pour un prix de vente compris entre 50 001.00 € et 80 000.00 € : 9 % % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 80 001.00 € et 110 000.00 € : 8% % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 110 001.00 € et 150 000.00 € : 7% % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 150 001.00 € et 190 000.00 € : 6 % % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 190 001.00 € et 300 000.00 € : 5 % % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 300 001.00 € et 450 000.00 € : 4 % % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente supérieur ou égal à 450 001.00 € : 3% % TTC du prix de vente.

**Principe du non-cumul :** l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

**Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est l'Acquéreur.**

Société jacques hazemann immobilier , SARL au capital de 7 622.45 € € - Siège social : 7 rue de la Grande Chavotte 57070 METZ - RCS METZ n° 418 649 034 - Carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce n° délivrée par tribunal d'instance de METZ

Garant : GALIAN , 89 rue de la Boétie 75008 PARIS

